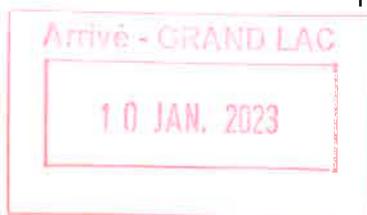




Frangy, le 6 janvier 2023



Pôle Urbanisme – Aménagement du territoire
35, Place de l'Église – 74270 Frangy
Référence : UAT-D-2022-069
Votre interlocuteur : Audrey BRIANÇON
t : 04.50.63.72.22 / urbanisme@cc-ur.fr

Monsieur le Président
Grand Lac
Communauté d'Agglomération
1500 Boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

Objet : Avis modification n°1 PLUi Grand Lac (ex CALB)

Monsieur le Président,

Par courriel du 6 décembre, vous m'avez transmis le projet de modification n°1 du PLUi Grand Lac pour avis et je vous en remercie.

Je vous informe que la Communauté de Communes Ussets et Rhône n'émet aucune observation sur votre projet.

Aussi, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale limitrophe à votre territoire, nous émettons un avis favorable.

Je vous assure de mon encouragement dans la mise en œuvre de votre projet et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme
et à l'Aménagement du Territoire,
M. Bernard REVILLON

CC Ussets et Rhône, 24 place de l'Orme, 74910 Seyssel

Site de Seyssel (siège)

04 50 56 15 30

accueilseysel@cc-ur.fr

Site de Frangy

04 50 44 79 86

accueilfrangy@cc-ur.fr

Site de la Semine

04 50 77 93 55

accueillemine@cc-ur.fr